

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

---

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **18 octobre 2022** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**DEMANDE N° 22-06 : 116, rue Bénard – Zone A-806**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'implantation de bâtiments isolés, soit le 116 par rapport au 124, de la rue Bénard, présentant une marge latérale de 3,85 mètres, plutôt que 4 mètres, par rapport au mur latéral du bâtiment voisin, tel que prévu à l'article 10.11.2.4 du *Règlement de zonage 1101* en vigueur.

Cet immeuble porte le numéro de lot 6 382 990 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 30 septembre 2022.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes  
Nathalie Deschesnes  
Avocate